

Favoriser la réhabilitation de l'arbre champêtre dans les territoires de polyculture-élevage du sud lorrain

Bien que la région Lorraine soit une terre traditionnelle d'agroforesterie, les linéaires de haies et les surfaces de vergers y ont régressé au cours des dernières décennies. Pourtant la réhabilitation de formations arborées (haies, bosquets, arbres intra parcellaires...) constitue un levier de la transition agro écologique des territoires. Les arbres offrent en effet de nombreux avantages pour les **sols, la biodiversité, le stockage du carbone, la qualité de l'air et de l'eau. Ils doivent redevenir un support de production, intégré dans le système d'exploitation.**

Des initiatives d'agroforesterie et de plantations d'arbres en milieu rural voient le jour mais restent souvent isolées. Le projet TERRAF vise à concevoir un programme de réhabilitation des arbres et haies champêtres concerté à l'échelle du territoire. Cette conception sera collective, avec les agriculteurs, élus, chargés de mission en collectivité territoriale, enseignants, chasseurs, pêcheurs, acteurs du monde associatif, professionnels de la filière bois, de l'alimentation, pépiniéristes, autres acteurs économiques, habitants, etc.

Cette méthodologie, support de réflexion collective, pourra servir de « mode d'emploi » pour d'autres territoires. TERRAF mettra aussi en place un observatoire qui permettra de suivre la dynamique de l'agroforesterie en Lorraine.

TERRAF contribue à l'ambition partagée [Des Hommes et Des Arbres, les racines de demain](#). En s'appuyant sur deux territoires contrastés du sud lorrain (l'un situé dans le secteur de Mirecourt et l'autre dans le Saintois), il vise à :

- Mettre au point, en l'expérimentant, une méthodologie de co-conception, par différents acteurs, de territoires agroforestiers et
- Accompagner les agriculteurs vers l'agroforesterie en donnant à voir l'agroforesterie, en établissant des plans au sein de leur exploitation et en renforçant la filière agroforestière sur le territoire

Le projet TERRAF se déroule sur les communes de :

- Mirecourt, Poussay, Puzieux, Ramecourt, Villers
- Vézelize, Ognéville, Laloëuf, Goviller, Vitrey, Hammeville.



Professionnels, élus et habitants de ces communes, si vous souhaitez vous impliquer dans la construction d'un plan de réhabilitation des arbres sur votre territoire, contactez-nous !

Thomas Lacroix, Chambre d'agriculture des Vosges, 06.75.87.28.06

Vos conseillères Agri-Mieux



Myriam Sachot – CDA 54
03.83.93.34.83/ 06.17.47.69.42
myriam.sachot@meurthe-et-moselle.chambagri.fr



Noémie Choffel – CDA 88
03.29.29.23.09 / 06.87.82.59.44
noemie.choffel@vosges.chambagri.fr

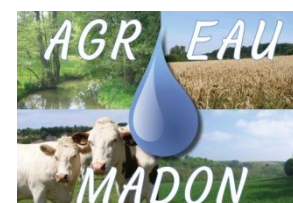
Action cofinancée par :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



Partenaires techniques :



LA GAZETTE DU MADON

Gazette n° 21 – Juin 2021

L'actu de votre bassin versant en faveur de la qualité de l'eau



Actualités

Innov'action BIO : rendez-vous les 10 et 11 juin

Deux après-midis ouverts à tous, céréalier ou éleveur, en bio ou intéressé par les techniques bio :

- Présentation des résultats variétés et fertilisation sur céréales d'hiver
- Échange autour des matériels de pré-fauche et de scalpeur
- gestion des prairies temporaires de l'implantation à la récolte jusqu'à la destruction

Le 10 juin RDV à 13h30 à Forcelles St Gorgon pour un criblage de variété de blé, un point sur la gestion des prairies temporaires et une information autour des références technico-économiques en grandes cultures et en élevage

Le 11 juin, visite du GAEC de la Pouillotte, logement de ses veaux, bilan carbone et adaptations au changement climatique en élevage laitier

14 juin : Rendez-vous pour un après-midi technique Agr'eau Madon « conversion à l'agriculture biologique » à Germiny

Le GAEC de la Jus à Germiny nous ouvre ses portes pour vous présenter sa ferme et les actions mises en œuvre dans le cadre de sa conversion à l'agriculture biologique depuis 2019. Au programme, présentation et visite de la ferme, témoignage de l'agriculteur et si le temps le permet, démonstration de binage sur maïs.

Rendez-vous à 14h sur l'exploitation Rue de la ferme à Germiny (54)

En page 3 de la gazette, plus d'information sur la ferme !

Certification Haute Valeur Environnementale

INTERBEV Grand Est expérimente le développement de la certification H.V.E. 500 exploitations du grand Est seront accompagnées dans les 3 ans à venir.

Toutes les **exploitations bovines sur zone de captage ou en zone Agri'mieux** sont éligibles. Dans ce cadre, un accompagnement financier à hauteur de 80% du montant total est proposé. Le reste à charge s'élèvera à 350€.



Pour tout renseignement, contactez vos conseillers HVE

88 : Benjamin Mathieu, 06.22.11.96.14
54 : Myriam Sachot, 06.17.47.69.42

Formations prévues à Laxou : jeudi 10 juin et mercredi 30 juin



Résultats des intercultures d'hiver 2021 !

Le 24 Septembre 2021, l'APAL' a mis en place un dispositif expérimental portant sur l'intérêt fourrager des intercultures d'hiver type méteil fourrager.

3 modalités ont été implantées sur la plateforme de prairie temporaire située à Flin en Meurthe-et-Moselle.

Les principaux objectifs de ces essais étaient la vérification de la valeur qualitative et quantitative du fourrage, l'intégration de ces cultures dans la ration hivernale et la précocité du mélange pour envisager une double culture type maïs, sorgho ou couvert végétal.

Retour sur la plateforme située en Meurthe-et-Moselle (Flin)

Type de sol : argilo-limoneux

Précédent cultural : Maïs ensilage

Implantation : combiné de semis au 24 septembre 2020 avec passage d'un rouleau juste après

Fertilisation 25 Février 2021 : 300 kg d'un engrais complet type 15-14-10

Typologies des mélanges	Ordre d'idée de prix	Dose de semis	Observations visuelles au 12 Mai 2021	Recommandation du mélange
Ray-Grass italien non alternatif 18 mois	100 €/ha	30 kg/ha	Couvert homogène et dense, hauteur 75 cm pas d'épiaison constatée	✓
Mélange reconstitué 1 : 80 % Seigle 20 % Vesce	160 €/ha	100 kg/ha	Prédominance du seigle qui sert de tuteur à la vesce : hauteur du seigle 1m70 en pleine épiaison	✓
Mélange reconstitué 2 : 66 % Triticale 26 % Vesce commune 8 % Pois fourrager	140 €/ha	152 kg/ha	Couvert homogène : hauteur 90 cm, début de floraison de la vesce et du pois, pas d'épiaison constatée sur le triticale	✓

Retour en images



Triticale/Vesce/Pois



Seigle/Vesce



Ray-Grass italien

A quand la récolte ?

Faute d'une météo propice, la récolte de ces essais n'a toujours pas eu lieu. Le fourrage produit est destiné à alimenter des vaches allaitantes durant la période hivernale. Ainsi, l'éleveur cherche en priorité un bon compromis entre la quantité et la qualité du fourrage, mais cette année, exceptionnellement, la récolte sera plus tardive qu'à la normale. Après récolte, l'éleveur souhaite planter un sorgho multicoups.

Nous vous tiendrons informés des résultats qualitatifs (analyses à l'appui) et quantitatifs (pesées au champ) des différents méteils et du sorgho multicoups.

Pierre-Louis LEVIEUX & Samuel BONNET



Ferme en conversion à l'agriculture biologique

GAEC DE LA JUS – Germiny (54)
Christophe Rouyer

(SAU 238 ha dont 36 ha de prairie, polyculture élevage bovins lait)



Elevage :

60 Vaches laitières

Quota : 590 000 L

Main d'œuvre :

2,5 UTH

Type de sol :

Argileux, argilo calcaire et sols à cailloux superficiels

Spécificités exploitation :

En conversion depuis 2019

Parcellaire situé sur deux aires d'alimentation de captage : Germiny-Crépey et Germiny-Thuilley

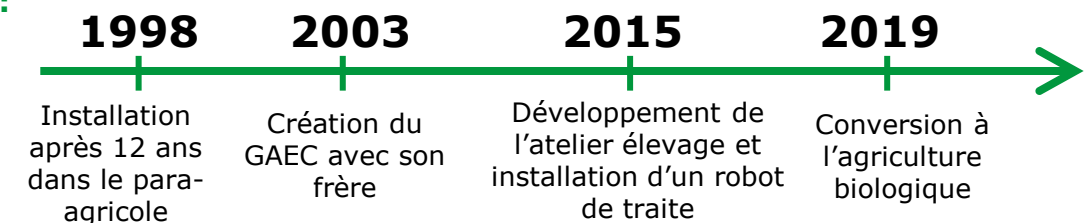
Réflexion rotation :

Elle est définie sur 12 ans

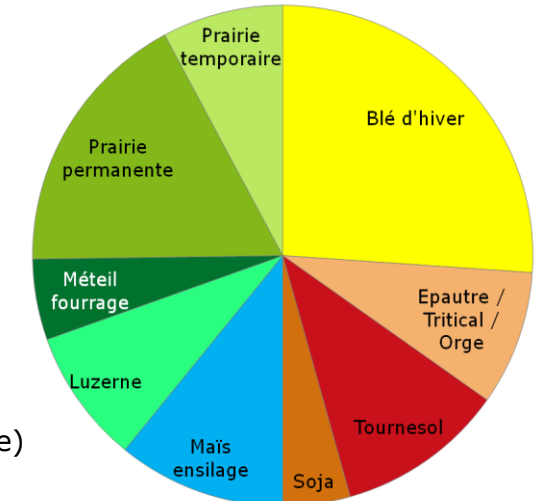
Tête de rotation : Luzerne, tournesol, soja ou maïs

Suivi d'un blé, puis un méteil fourrage (triticale, pois, avoine) et un pois d'hiver ou de printemps.

Historique :



Assolement 2021



Focus désherbage mécanique



L'agriculteur possède une bineuse équipée d'une caméra permettant de réaliser le binage avec précision. Sur l'ensemble de ses cultures, il réalise un premier passage à la herse étrille à l'aveugle puis un binage. Il adapte l'écartement entre chaque rang, sur céréales l'écartement est de 25 cm et sur maïs, tournesol et soja, il est de 55 cm.

Retrouver un témoignage du GAEC de la Jus sur Youtube, avec une vidéo réalisée par JPC Drone

« Ma nouvelle agriculture » de JPC Drone

<https://youtu.be/6Qu35VgnGtY>



RDV Lundi 14 juin à 14h rue de la ferme à Germiny pour en savoir plus sur son système !

Au programme :

- Echange technique sur la conversion à l'agriculture biologique
- Démonstration d'un binage équipé d'un système GPS sur maïs

Myriam Sachot, CDA 54